

L'Ébruiteur

Bulletin bimestriel publié par
l'Association du Québec pour l'intégration sociale,
organisme voué à la cause des personnes ayant une déficience intellectuelle
et de leur famille



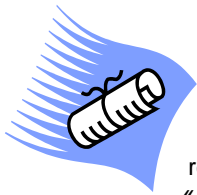
Vol. XI no. 7 novembre-décembre 2005



LES NOUVELLES DE L'AQIS

INTÉGRATION SCOLAIRE

Semaine nationale de l'intégration scolaire du 5 au 11 décembre 2005 : Remise d'un prix



Dans la dernière édition de l'Ébruiteur, nous soulignons que le jeune Marco Doucet a été le premier jeune présentant une trisomie à obtenir une reconnaissance de secondaire V « Programme d'inclusion », suite à un parcours scolaire intégré en classe ordinaire.

Et bien voilà que c'est maintenant au tour de sa mère, la dynamique Lorraine Doucet, consultante en intégration scolaire du Regroupement pour la Trisomie 21 de Montréal, d'être honorée. De fait, le prix de l'intégration scolaire attribué par l'Association canadienne de l'intégration communautaire (ACIC) dont l'AQIS est membre, lui a été remis par l'entremise de notre présidente, madame Céline Vallières, en reconnaissance de son importante contribution à l'intégration scolaire d'enfants ayant des besoins spéciaux au Québec.

Toutes nos félicitations à Madame Doucet et, au nom de tous nos membres, nos sincères remerciements pour sa détermination et son implication pour l'avancement de l'intégration scolaire.



De gauche à droite, Marco, fils de la lauréate, Céline Vallières, Lorraine Doucet, Renée Veillette et Diane Milliard.





LANCEMENT DU LIVRE L'ENVERS DU MONDE

Le 2 décembre dernier, dans des plusieurs régions du Québec, se faisait en simultanément le lancement d'un ouvrage exceptionnel publié par les Arches du Québec.

Ayant parcouru d'un couvert à l'autre ce livre qui raconte les contributions des personnes ayant une déficience intellectuelle, j'ai été très touchée par les histoires que j'ai lues. Pourquoi pensez-vous ?

Parce qu'elles proviennent de plusieurs maisons de l'Arche !

Parce qu'elles sont racontées de partout à travers le Canada !

Parce que les photos sont magnifiques !

Parce qu'elles sont une source d'inspiration pour tous !

Parce qu'elles parlent de réelle participation sociale !

Parce qu'elles démontrent l'importance de la mutualité !

Parce qu'elles sont humaines !

Parce qu'elles sont authentiques !

Parce qu'elles transmettent

LA JOIE L'AMOUR LA PAIX

et ce sont là mes souhaits pour les années à venir.

Diane Milliard

Pour information : (514) 844-1661

QUAND SONNE L'HEURE DU DÉPART ...

Alexandre aura 21 ans le 21 décembre 2005. La coutume veut que ce soit une année de chance. La chance que nous lui offrons de vivre sa vie bien à lui. Depuis deux ans, nous préparons ce moment que j'appréhendais, je l'avoue humblement. Cette démarche a été parsemée de peur, peine, culpabilité, et en août dernier la joie de prendre conscience qu'une famille souhaitait vivement l'accueillir dans leur vie : ils le voient drôle, d'agréable compagnie, cajoleur et plein de potentiel ! Ils l'aiment, quel beau cadeau de la vie ! Ce processus est celui que j'ai trouvé le plus difficile depuis sa naissance et je veux aujourd'hui remercier tous ceux qui m'ont aidée à traverser cette étape :

- à mon fils aîné, Philippe et son amie Jolène, qui se sont fait les défenseurs d'Alexandre en revendiquant son droit à une vie indépendante de la nôtre ;
- à tous les membres de l'équipe de l'AQIS qui ont accueilli quotidiennement l'expression de mes émotions sans porter de jugement, avec mentions spéciales pour ma complice et amie Yolande Thibodeau et ma directrice préférée Diane Milliard ;
- à des mères qui ont franchi cette étape avant moi et qui m'ont apporté soutien et réconfort, je pense à Colette Savard, Paulette Berthiaume et Micheline Ouellet ;

- à Nicole Perreault, qui, sans le savoir, m'a accompagnée tout au long du processus par un article publié il y a plusieurs années dans l'Équité ;
- à Mireille Sperduti des SRSOR, qui a entendu et respecté mes préoccupations et mes souhaits ainsi qu'à toute l'équipe des ressources d'hébergement des SRSOR qui s'est investie pour identifier un milieu de vie qui réponde adéquatement aux besoins d'Alexandre ;
- à la ressource de type familiale pour leur accueil chaleureux à l'égard de notre famille ;
- et enfin à mon mari Denis sur qui je peux toujours compter et qui partage mes inquiétudes à l'égard de l'avenir de notre fils.

Très sincèrement merci du fond du cœur pour moi et pour Alexandre qui est finalement le grand gagnant de cette belle aventure ! Il déménagera dans son nouveau milieu de vie le 7 janvier 2006 et ce sera une grande fête, comme pour tous les enfants devenus adultes qui quittent le nid familial pour vivre leur vie.

Si aujourd'hui j'ai acquis une certaine sérénité à l'égard de ce départ qui me faisait tellement peur c'est parce que j'ai pu établir un lien de confiance avec cette famille à laquelle je confiais ce que j'ai de plus précieux sur cette terre, et ce avant de signer la demande officielle à notre CLSC. Aux parents qui s'engagent sur ce chemin je dis : respectez votre rythme mais n'attendez pas qu'une situation d'urgence vous oblige à prendre une décision, engagez-vous sur le chemin du déménagement avec confiance, confiance en votre fils ou votre fille, confiance en la vie.

Danielle Chrétien

COMITÉS

La deuxième rencontre du **Comité des services éducatifs du Comité régional des associations pour la déficience intellectuelle (CRADI)** à laquelle l'AQIS devait participer a été reportée en raison des funérailles de monsieur Peter Zwack, un homme qui a été grandement engagé pour la cause de l'autisme. Cette rencontre est reportée en janvier 2006.

Par ailleurs, le **comité regroupant l'AQIS, la Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN), l'Alliance québécoise des regroupements pour l'intégration des personnes handicapées (AQRIPH), l'Office des personnes handicapées (OPHQ)** s'est rencontré à nouveau le 15 novembre. Cette rencontre avait pour but de mettre en commun les informations ou actions récentes de chacun des organismes et de préparer la prochaine rencontre du Groupe de concertation en adaptation scolaire à laquelle participent trois des quatre associations.

SERVICES DE GARDE

Comité provincial sur l'intégration des enfants handicapés dans les services de garde

Le Comité provincial sur l'intégration des enfants handicapés dans les services de garde s'est réuni le 26 octobre. On y a appris que la nouvelle politique en matière d'intégration des enfants ayant une déficience dans les services de garde à propos de laquelle le comité a mis beaucoup d'énergie est différée. En fait, les autorités ont décidé de faire une évaluation des besoins auparavant. Ainsi, madame Hélène Lavoie, de la direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique nous a présenté le cadre d'évaluation de l'Allocation pour l'intégration des enfants handicapés. Cette évaluation devrait s'effectuer au début de 2006 et le rapport devrait être disponible au printemps. Ce programme qui existe depuis 1977 n'a jamais été soumis à une évaluation systématique. Le ministère serait à l'heure des bilans dans ce dossier.

Rappelons-nous que l'Allocation pour l'intégration des enfants handicapés sert à soutenir financièrement les services de garde pour couvrir des frais de gestion, d'équipement ou d'aménagement, ainsi que des frais supplémentaires reliés au fonctionnement. Il se présente sous 2 volets : a) un montant de 2 200\$ non récurrent dont 1 800\$ en équipement et 400\$ pour la gestion. Il est à noter que le 1 800\$, qui doit être justifié, peut être transféré à la formation ou autre si nécessaire. Il faut le demander. La personne du ministère responsable nous a affirmé qu'elle accorde ce transfert. b) un montant de 25\$ par enfant handicapé, par jour. Les services de garde admissibles sont les Centres de la petite enfance (CPE), en installation ou en milieu familial, et les garderies conventionnées.

En 2003-2004, 52% des services de garde ont bénéficié du programme (contre 37,3% en 1999-2000). Les milieux qui accueillent des enfants handicapés sont dans l'ordre les CPE installation (62,6%), leurs composantes en milieu familial (46,8%) et les garderies conventionnées (33,6%).

LE PROJET DE LOI 124 CONCERNANT LES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE (CPE)

L'AQIS, l'AQRIPH et la COPHAN ont fait parvenir un communiqué conjoint aux médias, à l'opposition officielle et bien sûr à la ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, madame Carole Thériault pour souligner leur indignation et leur déception quant à l'absence de concertation réelle et du manque de respect à la population dont celle-ci fait preuve dans le dossier du Projet de loi n° 124, Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance. Nous demandons une prolongation et une ouverture de la commission parlementaire aux groupes voulant se faire entendre.

En effet, la ministre a entrepris des consultations précipitées, trois semaines à peine après avoir déposé le projet de loi, ce qui n'a donné à plusieurs groupes qu'une seule semaine pour étudier le projet de loi, consulter leurs membres et rédiger leur mémoire. En outre, ces consultations se faisaient sur invitation seulement et aucun groupe représentant les enfants qui ont des besoins particuliers n'a été invité à se prononcer. Comment peut-on faire fi de ces enfants, alors que plus de la moitié des services de garde

accueillent des enfants qui ont de ces besoins suffisamment importants pour justifier une allocation du programme d'intégration des enfants handicapés ?

RÉORGANISATION DES CENTRES LOCAUX D'EMPLOI (CLE)

Enfin, après 15 mois d'efforts de la Coalition pour l'accessibilité aux services des CLE, après des rencontres avec des gens de tous les niveaux hiérarchiques, des fonctionnaires à la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, madame Michelle Courchesne, en passant par le représentant de l'opposition officielle en matière de solidarité sociale, les prestataires de la sécurité du revenu qui ont des contraintes sévères à l'emploi de la région Montréal-banlieue-Laval ont reçu une lettre leur confirmant qu'ils peuvent recevoir des services au CLE près de leur domicile. Que d'efforts pour faire valoir ce qui est dû, soit des services à proximité pour tous !

Rappelons que l'importance de ce dossier, et la raison pour laquelle l'AQIS s'y est impliquée à fond, c'est que cette réorganisation des services était un projet pilote qui devait donner le ton aux réorganisations des services des CLE qui se feront dans l'ensemble du Québec d'ici avril 2006. Il était donc primordial d'intervenir rapidement.

Nous demandons encore une fois aux gens de toutes les régions du Québec d'être très vigilants et d'aviser Susie Navert, conseillère à la promotion et à la défense des droits au (514) 725-7245, si les réorganisations des CLE font en sorte que les services sont diminués de quelque façon que ce soit. Si vous êtes invités par votre direction régionale de la Sécurité du revenu à faire partie d'un comité avisé, vous pourriez y être très utiles.

RENCONTRES D'INFORMATION DE L'AQIS

La transformation du réseau de la santé et des services sociaux et l'offre de service : orientations ministérielles

La réforme du réseau de la santé et des services sociaux au Québec a amené bien des interrogations, des rumeurs et des inquiétudes aux parents dont les enfants présentent une déficience intellectuelle. Afin de mieux comprendre les orientations ministérielles, l'AQIS a invité mesdames Jocelyne Bélanger et Diane Bégin, du ministère de la Santé et des Services sociaux, Service des personnes handicapées, à rencontrer ses membres pour qu'ils puissent y voir plus clair. Ainsi, aux sessions d'information qui ont eu lieu à Québec (18 personnes y ont assisté) et Montréal (19 personnes) les 15 et 22 octobre 2005 ont permis aux membres de l'AQIS de démystifier la transformation du réseau et amoindrir quelques appréhensions.

Les représentantes du Ministère nous ont laissé sur quelques notes d'espoir en mentionnant que la priorité des CSSS sera le maintien à domicile d'une part, et que la transformation actuelle du réseau est un levier pour activer la politique en déficience intellectuelle « De l'intégration sociale à la participation sociale » qui a été lancée en 2001. Toutefois, il est impératif que les personnes qui représentent la déficience intellectuelle s'impliquent le plus possible au niveau des instances locales, soit les CSSS, les CRDI et aussi les Agences régionales (lors d'assemblées publiques

générales). Il est primordial de faire valoir l'importance d'inclure la déficience intellectuelle dans le développement de leurs services et d'insister pour que la politique de la déficience intellectuelle soit appliquée.

PLAN – Épargne : un régime d'épargne lié à l'incapacité

PLAN, acronyme du terme anglais Planned Lifetime Advocacy Network est un organisme à but non lucratif créé depuis plus de 15 ans par des parents de la région de Vancouver qui ont réalisé que leur enfant ayant des incapacités significatives pourrait leur survivre.

Ces parents ont voulu s'assurer que leur enfant pourrait continuer, après leur décès, d'avoir une qualité de vie similaire à ce qu'eux-mêmes leur offriraient. Par le fait même, cela procure à toute la famille une certaine tranquillité d'esprit.

En résumant très succinctement, PLAN vise à développer un réseau social solide et aimant qui soutiendra la personne présentant une déficience tout au long de sa vie après le décès de ses parents, à lui permettre d'apporter sa contribution en tant que citoyen et à maintenir un certain niveau de vie. Pour plus d'information sur PLAN, voir <http://www.plan.ca>

Le but de la rencontre du 8 novembre à l'AQIS, co-animée par Jack Styan et Jacques Pelletier était de comprendre les besoins des familles en vue d'améliorer le plan de développement de PLAN – Épargne, soit d'un **régime d'épargne lié à l'incapacité**.

Il s'agit d'un moyen d'épargne flexible et avantageux au niveau de la fiscalité qui permettrait aux parents de préparer l'avenir financier de leur enfant. Cela permettrait d'alléger la pression sur les services publics, tout en reconnaissant les contributions financières des familles pour les soins de leur enfant par le biais d'incitatifs fiscaux.

Voici les caractéristiques d'un tel régime :

- L'impôt sur les contributions effectuées au courant de la vie d'une personne ayant une incapacité serait différé. Les actifs dans le régime deviendraient taxables à la mort de la personne ayant une incapacité.
- Le régime pourrait appartenir à une fiducie.
- Une grande variété de dépenses et déboursés serait permise, par exemple, l'achat d'une maison ou sa rénovation, l'achat d'équipement médical ou d'assistance personnelle, l'achat de services d'assistance personnelle ou l'achat d'autres services liés à l'incapacité de la personne, même son éducation ou sa réadaptation.
- Ces dépenses et déboursés ne seraient pas considérés comme des revenus pour la personne ayant une incapacité et seraient exempts d'impôts ou de recouvrement de la part de programmes de sécurité du revenu provinciaux.
- Les contributions pourraient être sous forme monétaire ou d'autres actifs financiers, y compris le REER/FERR.

L'Équipe de PLAN a déjà entrepris des démarches avec le gouvernement fédéral : il semble qu'il y ait un intérêt évident. Ils souhaitent maintenant rencontrer le gouvernement du Québec pour leur soumettre leur projet. L'AQIS suit le dossier.

UN SECOND SOUFFLE POUR « À PART...ÉGALE »

Les grandes orientations de cette politique sont désormais incorporées dans la **Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale**. Plusieurs travaux sont prévus et Diane Milliard sera une des représentantes du milieu associatif sur le comité aviseur de cette politique d'ensemble. Le mandat de ce comité est « d'agir au niveau de la démarche dans une perspective de conseil et de soutien et de donner son avis à l'OPHQ concernant toute intervention pertinente visant à faciliter le déroulement de la démarche. »

Rappelons que l'Office a le mandat d'actualiser cette politique dans les 3 ans suivant la sanction de la Loi, soit jusqu'en 2007.

CANDIDATURE PRIX DROITS ET LIBERTÉS – ÉDITION 2005

L'AQIS a soumis avec enthousiasme sa candidature pour l'obtention du Prix Droits et Libertés de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse pour faire reconnaître son dossier « Déficience intellectuelle : Accueil et traitement au sein du système judiciaire », communément appelé dossier Justice. Notre candidature n'a malheureusement pas été retenue. Le lauréat de l'édition 2005 est la Coalition pour le maintien dans la communauté (COMACO). Ce regroupement d'organismes qui œuvrent au maintien des aînés dans la communauté s'est vu attribué le prix pour la réalisation du « Code d'éthique pour les organismes de maintien dans la communauté ».

ASSOCIATION CANADIENNE POUR L'INTÉGRATION COMMUNAUTAIRE (A C I C)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Madame Zuhy Sayeed a été réélue à l'unanimité pour un autre mandat de 2 ans lors de l'AGA de l'Association canadienne pour l'intégration communautaire, le 5 novembre dernier à Saskatoon. Madame Sayeed est originaire de l'Alberta. Madame Lucie Cholette, présidente sortante de l'AQIS, siège sur le comité exécutif en tant que représentante du Québec.

REPRÉSENTATION DU QUÉBEC

Des représentantes de l'AQIS participent à différents groupes de travail : 2005-2006

- **Comité des présidents(tes) et des directeurs(trices) des 10 provinces et des 3 territoires**
Céline Vallières et Diane Milliard
- **Comité sur l'éthique et les valeurs**
Lucie Cholette
- **Comité sur l'engagement et le leadership**
Céline Vallières
- **Comité sur la planification stratégique**
Diane Milliard

RÉUNION NATIONALE À SASKATOON

Profitant de la tenue de son congrès annuel, qui avait lieu cette année à Saskatoon, l'ACIC réunissait des représentants de toutes les provinces et territoires impliqués dans les activités du Plan national d'intégration communautaire. L'objectif de cette rencontre visait à faire le bilan des résultats des activités de consultation menées au cours des derniers mois en vue de l'identification des enjeux qui orienteront nos actions futures. Au cours de cette rencontre, l'AQIS a été invitée à présenter un bref bilan de ses réalisations dans le cadre du projet Justice-Déficience intellectuelle. Cette présentation, qui faisait le lien avec la malheureuse affaire Simon-Marshall, a démontré la nécessaire poursuite de nos travaux en vue de l'adaptation du système judiciaire, particulièrement en matière de formation.

Au cours des discussions qui ont suivi les présentations de chacune des provinces et territoires, six grands secteurs d'actions ont été priorisés soient : le support aux familles et aux personnes, la désinstitutionnalisation, l'éducation, le revenu et l'emploi, l'hébergement et la vie associative communautaire. Les activités proposées pour les 2 prochaines années devront être orientées vers ces champs d'actions, assurant une continuité à la démarche initiée en 1997.

Bonne nouvelle : c'est à Saskatoon que nous avons reçu l'assurance de la poursuite du financement jusqu'au 31 mars 2008. Nous sommes très reconnaissants au Ministère du Développement social Canada pour ce soutien qui nous a permis et nous permet encore d'apporter une contribution de grande envergure et ce, dans plusieurs secteurs d'activités.

LE CONGRÈS DE L'ACIC

Les 2, 3 et 4 novembre derniers se tenait à Saskatoon le congrès annuel de l'Association canadienne pour l'intégration communautaire, et j'ai eu le privilège d'y participer. Le terme *privilège* est bien choisi. Bien que je travaille depuis déjà 7 ans à l'AQIS, c'est la première fois que cette opportunité se présente. Encore une nouveauté pour moi à l'AQIS ! Je croyais bien avoir fait le tour du jardin pourtant ...Ce que j'ai le goût de vous partager dans ce court texte, ce sont les belles découvertes que j'y ai faites...au-delà des différences culturelles et de la barrière linguistique, au-delà de la qualité de l'organisation et de la chaleur de l'animation.

Au sujet de l'intégration ... J'y ai découvert des congressistes et des organisateurs anglophones soucieux d'accueillir une minorité de participants francophones : les présentations multimédias étaient présentées dans les deux langues officielles. Les rares mots francophones connus étaient utilisés aussi souvent que possible et le respect pour les présentations en français et pour notre *wonderful accent* était présent.

Au sujet des enjeux ... les frontières n'existent pas ! En voici un aperçu : l'éthique et les valeurs de l'intégration, l'accès aux soutiens liés à l'incapacité, les communautés intégrées, la sécurité économique de la famille, la planification de l'avenir, le leadership et le travail en réseau des familles !

En conclusion, un congrès qui m'a intéressée du début à la fin, des gens qui m'ont touchée et même, fait pleurer (et je n'étais pas la seule !), des enjeux qui m'ont fait réfléchir, particulièrement la réalité des autochtones, la prise de conscience que les mêmes enjeux nous interpellent, la fierté de faire partie d'un vaste mouvement associatif voué à une cause commune.

Yolande Thibodeau

LE PLAN NATIONAL D'INTÉGRATION COMMUNAUTAIRE 2005-2006

Une initiative du ministère du Développement social Canada et de l'Association canadienne pour l'intégration communautaire

Le Guide de réflexion en matière de prise de décision

Au cours des mois d'octobre et novembre, nous avons eu le plaisir de nous adresser à deux nouveaux auditoires qui ont fait preuve d'une grande ouverture à l'égard des contenus que nous leur proposons.

Les 17 et 18 octobre et le 22 novembre, 12 délégués du Curateur public participaient à une session qui s'est tenue dans les locaux du Curateur public. Cette session a été riche en découvertes entre nos organisations, parce que au-delà des organisations, il y a des êtres humains qui composent avec des réalités professionnelles souvent méconnues. Ce moment a été l'une des rares occasions où nous avons pris le temps de réfléchir et d'échanger ensemble sur notre vision des valeurs que nous véhiculons dans notre façon d'accompagner les personnes ayant une déficience intellectuelle dans leurs décisions, un sujet tout à fait pertinent au mandat des délégués du Curateur public.

Un coup de cœur: la session de formation offerte aux associations membres de l'AQIS. Sans vouloir faire des jaloux, nous devons avouer le plaisir et la satisfaction que nous avons retirés de cet événement qui se tenait dans la région de Québec, plus précisément à la Maison du Renouveau. Chaque fois que nous nous rencontrons,

employés du mouvement associatif et parents, une constante émerge : le manque de temps pour aller au bout de nos discussions. Ce fut donc le moment rêvé pour faire des liens entre nos valeurs comme mouvement, nos actions et nos préoccupations quotidiennes. Un événement d'une richesse inestimable, aux couleurs de ses participants. Merci à tous ceux qui nous ont accompagnés, malgré des horaires de travail particulièrement chargés, au cours d'un automne où de nouveaux changements au sein de l'organisation des services de santé et des services sociaux sont au cœur de nos préoccupations.

La rencontre annuelle de la Table de concertation provinciale Justice-Déficience intellectuelle



Le 1^{er} décembre 2005, les membres de la Table de concertation provinciale se réunissaient dans les locaux de l'École nationale de police du Québec, à Nicolet. Cette rencontre annuelle est le moment privilégié pour faire le bilan des activités réalisées au cours de la dernière année, dans toutes les régions impliquées comme au plan provincial. Nous sommes toujours agréablement surprises de constater la pertinence de cette démarche et l'intérêt soutenu des organisations membres de la Table de concertation.

Au cours de la première partie de cette rencontre, nous avons dressé un tableau de la situation de chacune des régions, revu les 20 recommandations adoptées en 1999 et examiné l'état de leur actualisation aujourd'hui, en 2005. Cet exercice nous a amenés à identifier les points qui demeurent à explorer et à proposer la création d'un comité de réflexion dont le mandat, d'une durée d'un an, consistera à examiner les enjeux soulevés par ces recommandations.

En après-midi, la Table de concertation a été invitée à prendre part au premier épisode de *Toute la table en parle*, animée par Me Joanne Marceau. Inspirée de la populaire émission du dimanche soir, cette formule a permis d'informer les participants, dans un climat convivial, des récents développements dans ce dossier. C'est ainsi que la vidéo *Quand l'intégration sociale devient communautaire* a fait l'objet d'une brève présentation, donnant l'occasion à Danielle Chrétien de remercier tous ceux qui ont pris part au tournage, au printemps dernier. Par la suite, Diane Milliard et François Perreault ont été invités à transmettre les informations relatives à l'affaire Simon Marshall, erreur judiciaire dénoncée en août dernier dans la région de Québec et à décrire les actions entreprises par leurs organismes respectifs en réaction à cette situation. Nous avons également eu l'occasion d'entendre Me Joanne Marceau qui présentait les mesures adoptées dans le cadre du projet de loi C-2, qui contient un ensemble de réformes législatives destinées à faire en sorte que le système de justice pénale réponde mieux aux besoins des enfants et autres victimes et témoins vulnérables, lesquelles prendront effet en janvier 2006. Enfin, Yolande Thibodeau, conseillère au développement de la recherche et de la formation à l'IQDI et Michael Arruda du Service de police de la Ville de Montréal ont présenté les dernières réalisations et les perspectives d'avenir en matière de formation. Soulignons que chacun des invités se voyaient remettre une p'tite carte personnalisée par « Danie » Chrétien, qui occupait pour

cette occasion, le rôle d'un Fou du roi aimable et nullement sarcastique.

Les commentaires recueillis à la fin de la rencontre témoignent de la satisfaction de tous tant au niveau du contenu qu'à l'égard de la formule dynamique et des qualités d'animatrice de Me Joanne Marceau, que nous remercions chaleureusement. Un merci également au personnel de l'École nationale de Police du Québec, particulièrement à madame Monique Lesieur, qui n'a pas ménagé les efforts pour assurer notre confort.

BABILLARD

RADIO COMMUNAUTAIRE VILLE-MARIE : UNE RADIO QUI A DE L'ÂME



Le 22 novembre dernier, Diane Milliard et Céline Vallières, présidente de l'AQIS ont donné une heure d'entrevue dans le cadre d'une émission portant sur l'humanisation des soins. Mesdames Vallières et Milliard ont parlé, entre autres, des fondements de l'Association qui sont véhiculés dans la Charte des valeurs de l'AQIS, en faisant valoir les enjeux actuels de société qui ont amené les membres du conseil d'administration à se doter d'un pareil outil de réflexion. À la fin de l'entrevue, l'animateur a posé la question : Quel est le souhait que vous formulez pour l'avenir des personnes que vous représentez ?, ce à quoi, madame Vallières a spontanément répondu :

« Moi ce que je souhaite pour les gens qui vivent avec une déficience intellectuelle, c'est le plus beau cadeau, je pense, qu'une personne puisse avoir, c'est de découvrir la personne elle-même derrière la déficience intellectuelle. Et mon plus grand souhait à moi, c'est que cette personne-là soit reconnue comme citoyenne à part entière et qu'elle puisse y participer à cette société ».

Radio Ville-Marie est une radio ouverte et créative qui porte un regard pluriel sur l'actualité et qui s'appuie sur la compétence de 200 professionnels provenant de tous les secteurs de la société et de la participation d'une trentaine d'organismes partenaires.



UN BEL OUTIL DE SENSIBILISATION

Le calendrier 2006 présente, sur 12 mois, 15 personnes ayant une trisomie 21 jumelées à des personnalités connues et aimées du public. Il nous montre des enfants, des adolescents et des adultes porteurs de trisomie 21, ayant chacun leurs particularités et leur personnalité, mais en même temps, représentatifs de tous les autres : des personnes vivant et grandissant avec nous. Des personnes attachantes, désireuses et capables de contribuer à notre société. Elles sont de notre famille, de

notre entourage, elles vont à la garderie, à l'école, elles travaillent, elles ont des rêves et des projets et elles démentent, une à une, les idées préconçues autrefois associées à ce syndrome.

Le calendrier 2006 est un des projets spéciaux mis de l'avant pour souligner le premier 20 ans d'existence du Regroupement pour la Trisomie 21.

Pour information : (514) 850-0666

PARUTION DU GUIDE « JE PRÉPARE MON AVENIR »



L'Association de parents d'enfant trisomique-21 Lanaudière vient de publier un guide pour les parents d'un enfant âgé de 13 à 18 ans présentant une trisomie-21. Ce guide intitulé, « **Je prépare mon avenir** », offre divers conseils aux parents d'adolescents trisomiques. Il propose une stimulation des apprentissages qui s'inscrit dans le quotidien du jeune tout en respectant son désir d'autonomie.

Pour information : (450) 477-4116

UN CHOIX DE VIE



L'Association pour l'intégration sociale, région de Québec, a procédé le 10 novembre dernier au lancement d'un document audio-visuel produit par le groupe Parents-Soutien qui souhaite accompagner les parents en dévoilant plusieurs facettes du quotidien pour mieux présenter les deux côtés de la médaille, sans verser dans l'optimisme aveugle ou le mélodramatique. Un choix de vie est un outil pour aider les parents à prendre leur décision, une décision qui influencera toute leur vie!

Pour information : (418) 622-4290

UNE INITIATIVE QUI A FAIT DU CHEMIN !



Le programme d'apprentissage au transport en commun régulier de l'A.P.I.C.O. en collaboration avec la Société de Transport de l'Outaouais, a reçu le 23 novembre dernier à la Maison de la Culture de Gatineau, le **Prix Hommage 2005 de la commission Gatineau, Ville en Santé**, pour un projet améliorant la qualité de vie des citoyens et citoyennes de Gatineau.

RECHERCHE DE CANDIDAT(E)



Les Services Résidentiels Kaël recherche une personne pour le poste de responsable d'une ressource résidentielle.

Elle devra s'occuper de quatre ou cinq personnes ayant une déficience intellectuelle moyenne nécessitant une supervision constante.

La responsable devra vivre dans la résidence.

Une bonne expertise en déficience intellectuelle est nécessaire.

Les conditions salariales : selon l'entente avec le Centre de réadaptation Lisette-Dupras

Si vous souhaitez soumettre votre candidature téléphonez au : **514-367-3757**

Demandez Rachel Brault, coordonnatrice de la Corporation l'Espoir du Déficiant

MESSAGE À NOS MEMBRES ASSOCIÉS ET AFFILIÉS

Un **rappel** pour vous souligner que vous avez **jusqu'au 19 décembre** pour nous acheminer vos commentaires, vos recommandations et les priorités vers lesquelles vous souhaiteriez que l'AQIS oriente ses actions pour les années à venir et qui feront l'objet d'ateliers lors de notre congrès d'orientation les 26 et 27 mai 2006 à Québec.

Votre présentation à cette vaste consultation est importante pour nous tous !

LES NOUVEAUTÉS DE L'INSTITUT QUÉBÉCOIS DE LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE



CENTRE DE DOCUMENTATION IQDI

Nouvelles acquisitions en prêt (octobre-novembre 2005)

Association du Québec pour l'intégration sociale. **Quand l'intégration sociale devient communautaire.** Montréal : AQIS, 2005, 30 min., VHS.

Association pour l'intégration communautaire de l'Outaouais. **APICO.** Gatineau : APICO, 2005, 10 min., DVD.

Association pour l'intégration sociale (région de Québec). **Un choix de vie//A Choice for Life.** Charlesbourg : AISQ, 2005, 29 min. 30 sec., VHS et DVD.

Berger, Pierre; Doré, Suzanne. **Revue de l'année 2004-2005 : action gouvernementale et personnes handicapées.** Drummondville : OPHQ, 2005, 140 p.

Berger, Pierre; Hébert, Anne; St-Pierre, Annie; Bouillon, Ginette; Lacasse, Mireille; Sauriol, Jocelyne. **Guide d'accessibilité et d'adaptation des services gouvernementaux : Les services de l'État, c'est aussi pour les personnes handicapées.** Drummondville, OPHQ, 2005, 74 p.

Bussière, Any; Dugas, Lucie; Savoie, Marc; Thomassin, Carole; Tousignant, Serge. **Guide à l'intention des ministères, des organismes publics et des municipalités en vue de la production de leur plan d'action à l'égard des personnes handicapées.** Drummondville, OPHQ, 2005, 56 p.

Fédération québécoise de l'autisme et autres troubles du développement. **Grandir avec toi.** Montréal : FQATED, 2005, 42 min, DVD.

L'Abbé, Yvon; Labine, Robert; Lemieux, Nicole; Lespinasse, James; Fortin, Fléchère. **Prévention du retard mental : Enjeux cliniques, éthiques et sociaux.** Montréal : Éditions Science et Culture, 2005, 363 p.

Savoie, Johanne. **Guide de transition entre l'école et la vie active.** Trois-Rivières : CSDI Mauricie/Centre-du-Québec, 2004, 70 p.

Université du Québec à Hull. **La trisomie 21 : Prêt, pas prêt, j'arrive.** Hull UQAH, 1998, 27 min., VHS.

LES FORMATIONS À VENIR

Répertoire des formations 2005-2008



Institut québécois de la déficience intellectuelle

Merci...

L'Institut québécois de la déficience intellectuelle souhaite remercier tous les formateurs et formatrices qui ont partagé leurs savoirs au cours de la dernière année pour offrir à des centaines de personnes qui ont une déficience intellectuelle, et à leur famille, un avenir meilleur. En cette période de paix et de partage, permettons-nous d'espérer que notre société soit de plus en plus humainement inclusive !

L'IQDI offre ses vœux de bonheur et de sérénité à tous ses partenaires !

Pour l'année 2006, les projets de formation sont déjà nombreux. À suivre...

Janvier 2006

17, 18 et 19 Janvier

Commission scolaire des Mille-Îles, St-Eustache
Guide de réflexion en matière de prise de décision,
Prendre la décision de décider pour l'autre : un pensez-y bien

Équipe de formation : Danielle Chrétien et Yolande Thibodeau

**24 Janvier au 4 avril
(30 heures)**

École Armand-Corbeil, Terrebonne
Choisir et Agir

Équipe de formation : Danielle Chrétien et Yolande Thibodeau

HEUREUX QUI COMMUNIQUE !

Hôtel Delta Trois-Rivières

XVI^e Colloque thématique annuel de l'Institut québécois de la déficience intellectuelle

Organisé en collaboration avec le Centre de services en déficience intellectuelle de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

Merci à ceux et celles qui ont travaillé dans l'ombre....

Les 18 et 19 novembre dernier se tenait, sous le thème de la communication, le XVI^e Colloque thématique de l'IQDI. Ce thème en a interpellé plusieurs, puisque vous étiez près de 270 congressistes. Au cours des présentations officielles, mots d'ouverture et activités du Vin d'honneur, les dignitaires et partenaires ont remercié Danielle Chrétien, Yolande Thibodeau, Chantale Montpetit et Diane Milliard pour l'organisation du Colloque. Ces remerciements sont appréciés mais nous souhaitons, dans cet Ébruiteur, remercier haut et fort ceux et celles qui ont soutenu l'organisation logistique de ce colloque...dans l'ombre...Merci, **Hélène Cardin**, pour ton sourire, ta patience et ta rigueur dans la gestion des inscriptions avant, pendant et après le colloque. Merci, **Doreen Day**, **Claudine Gaudreault** et **Susie Navert** pour votre présence et votre bonne humeur à la table d'inscriptions et votre disponibilité durant tout le colloque. Merci, **Claude Leclair**, pour ton soutien indéfectible lors de la préparation du colloque. Sans cette ombre, le colloque ne pourrait être ...lumineux !

Le colloque étant terminé, la parole est maintenant à vous, congressistes !

Vous avez été nombreux à nous manifester votre satisfaction, verbalement ou par écrit. Voici quelques-unes de vos ...communications

- *Enfin des ateliers qui parlent des personnes polyhandicapées ou qui ont une déficience intellectuelle sévère.*
- *Une belle invitation que celle de porter plus attention à la communication de soi et de l'autre. Retourner à la base de la communication ... Nous avons beaucoup de réflexion à faire dans notre CRDI.*
- *Être à l'écoute de nos enfants sans le verbal, être à l'écoute dans les gestes, c'est de la communication qu'on oublie. Comment laisser à ma fille du temps de parler... Merci.*
- *J'ai énormément apprécié que les ateliers soient animés par des personnes présentant une déficience intellectuelle et les intervenants terrain.*
- *Je suis très heureuse de la conférence de Jean-François Martin qui m'a réconcilié avec la communication... J'ai retrouvé dans ce colloque une volonté de changement.*

Les remerciements de l'IQDI...pour le mot de la fin

L'IQDI, s'appuyant sur la compilation synthèse de vos évaluations, est fier de pouvoir affirmer que l'ensemble des objectifs visés pour ce colloque ont été rejoints, soit faire connaître les différentes formes de communication qui favorisent la mise en place et la dispensation de services visant à améliorer la qualité de vie des personnes ayant une déficience intellectuelle, identifier différentes formes de communication facilitant l'expression des personnes ayant une déficience intellectuelle : tableaux et modes de communication, expressions artistiques, stimulations sensorielles, adaptation du langage, TIC, etc., mettre en lumière les expériences constructives de communication dans la reconnaissance des savoirs réciproques entre les parents et les intervenants, identifier les moyens facilitant les échanges bidirectionnels dans une organisation, nommer les défis pour bâtir une relation durable avec des partenaires, présenter des recherches et susciter l'intérêt pour de nouvelles avenues de recherche.

Ce succès repose sur la collaboration de plusieurs individus qui ont cru en ce colloque et qui y ont investi temps, énergie, créativité et espoir. Nous souhaitons remercier particulièrement monsieur Jean-François Martin pour son excellente conférence d'ouverture, madame Nicole Malo, la Curatrice publique du Québec pour son mot d'ouverture engagé, madame Pauline Bard pour son exceptionnelle prestation musicale, et ses accompagnateurs madame Sylvie Ouellet et monsieur Denis Dion, tous les conférenciers, l' AIS (région de Québec) pour le lancement de leur document audiovisuel *Un choix de vie* et enfin notre partenaire officiel le Centre de services en déficience intellectuelle Mauricie Centre du Québec, et ses représentants, monsieur Serge Despins, directeur des services professionnels et monsieur Michel Boutet, directeur général.

LE XVII^e COLLOQUE THÉMATIQUE ANNUEL DE L'IQDI

L'Institut québécois de la déficience intellectuelle est heureux de vous annoncer que le prochain colloque thématique portera sur **l'hébergement** ! Enfin...un colloque consacré exclusivement à la réflexion autour des enjeux qui sont reliés à l'hébergement... de quoi nous tenir en haleine pendant des jours ! Cette proposition, fort audacieuse, a été discutée et adoptée par les membres du comité d'orientation de l'IQDI, lors de la rencontre du 2 décembre dernier, à Charlesbourg.

Lors de la parution du prochain Ébruiteur, nous vous informerons du partenaire avec qui nous aurons le plaisir de relever ce défi ainsi que de l'endroit où se tiendra le Colloque. *À suivre...*

JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE À VOUS TOUS !



Les bureaux de l'Association du Québec pour l'intégration sociale et de l'Institut québécois de la déficience intellectuelle seront fermés à compter de 12h00, jeudi le 22 décembre jusqu'à mardi le 3 janvier inclusivement.

Pour nous rejoindre :

Association du Québec pour l'intégration sociale/Institut
québécois de la déficience intellectuelle
3958, rue Dandurand, Montréal (Québec) H1X 1P7
Téléphone : AQIS: (514) 725-7245; IQDI: (514) 725-2387
Télécopieur: (514) 725-2796
Site: www.aqis-iqdi.qc.ca

Faites-nous part de vos idées, de vos projets, de vos réalisations ou de vos suggestions.

Édition: Doreen Day
Collaborateurs: Danielle Chrétien, Claude F. Leclair,
Diane Milliard, Susie Navert et
Yolande Thibodeau
Aide technique: Hélène Cardin

Nos adresses courriel:

Hélène Cardin : hcardin@aqis-iqdi.qc.ca
Danielle Chrétien: dchretien@aqis-iqdi.qc.ca
Doreen Day: direction_generale@aqis-iqdi.qc.ca
Claudine Gaudreault: cgaudreault@aqis-iqdi.qc.ca
Claude F. Leclair: cfleclair@aqis-iqdi.qc.ca
Diane Milliard: dmilliard@aqis-iqdi.qc.ca
Susie Navert: snavert@aqis-iqdi.qc.ca
Yolande Thibodeau: ythibodeau@aqis-iqdi.qc.ca